

INTEGRATION DE LA RDC AU COMESA COMME MOYEN DE SORTIE DE LA CRISE ECONOMIQUE : MYTHE OU REALITE

Giscard NZUZI DIALAKANA

*Institut Supérieur de Commerce de Matadi, République Démocratique du Congo
giscarddialakana@gmail.com*

Joseph BALIBWA MUTUMISHI

*Institut Supérieur de Commerce de Matadi, République Démocratique du Congo
josephmutumishi87@gmail.com*

Roger BONGO VANGU

*Institut Supérieur de Commerce de Matadi, République Démocratique du Congo
roddegainmbongo03@gmail.com*

Résumé

A l'image de nombreux pays en développement, les Etats Africains se sont engagés dans la voie de l'intégration. Ce choix est justifié par les difficultés rencontrées dans leur développement. Aujourd'hui, un nouvel acteur surgit, qui pourrait défragmenter le continent et doper la productivité de ses économies : le Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA en sigle). Les pays africains en général et la République Démocratique du Congo (RDC en sigle) en particulier rencontrent certains problèmes face au développement économique, notamment l'extraversion de leurs économies, l'appartenance à plusieurs organisations régionales et sous régionales, le manque des infrastructures de qualité répondant aux normes pour faciliter l'intégration régionale. La RDC ayant une économie extravertie ne s'est engagée que de fait dans la mesure où plusieurs de ces accords régionaux et sous régionaux dont celui du COMESA n'ont pas été ratifiés jusqu'à ce jour. Pendant que les autres Etats membres du COMESA évoluent dans l'union douanière, la RDC se bat encore pour adhérer à la zone de libre-échange de celui-ci. En effet, pour que l'intégration de la RDC au COMESA ne reste pas ambiguë, cette dernière est appelée à ratifier ces accords enfin jouir des avantages que procure celui-ci. Ainsi, l'objectif principal recherché à travers ce papier consistait de connaître si l'intégration de la RDC au COMESA constituerait un moyen de sortie de la crise sur le plan économique en vue de mesurer si cela est un mythe ou une réalité.

Mots clés : *Intégration, intégration régionale, organisation sous régionale, mythe, sortie de la crise, RDC, COMESA*

1. Introduction

1.1. Justification du thème

L'une des grandes préoccupations auxquelles le monde s'attèle à l'heure actuelle reste l'inégalité de fait des Etats avec sa nouvelle dimension

autrefois ignorée : le sous-développement, et le défi majeur que l'humanité toute entière doit relever, dans ce 21^{ème} siècle, reste le bien-être de l'humanité ; vivre une vie paisible plus ou moins à l'abri de certains maux, bref, le développement entendu ici comme un changement quantitatif et qualitatif des conditions des vies humaines (Ntuaremba, 1999 : p.10).

Depuis longtemps, l'Afrique a manifesté un grand besoin de coopération entre ses Etats. Les responsables politiques et les intellectuels ont pris conscience des besoins et des avantages liés à l'intégration sous régionale et leurs ambitions ont donné lieu à une prolifération, sur le continent, des accords régionaux et sous régionaux qui, malgré les efforts consentis, n'ont pas encore donné les résultats escomptés (Ochozias, 2013 : p.47). L'intégration est un concept polysémique, qui peut être appréhendée avec plusieurs approches : économique, socioculturelle, monétaire et juridique, chaque approche présentant sa spécificité (Hugon, 1992 : p.331). Il existe de ce fait, une panoplie de définitions complexes et assez divergentes les unes des autres, selon les auteurs, les écoles et l'optique dans laquelle on se base (Nzuzi, 2023 : p.11). Selon le point de vue adopté, on aura une appréhension différente du phénomène d'intégration. Ceci explique que les définitions données par les auteurs ne concordent pas toujours, elles s'affrontent et parfois se complètent.

L'intégration est admise comme l'une des stratégies et moyens de sortie de la crise économique pour la République Démocratique du Congo (RDC en sigle). Cette sortie de la crise sur le plan économique pourrait être un mythe dans la mesure où, la RDC étant membre du COMESA, ne parvient pas à ratifier les accords du COMESA et, cette intégration de la RDC au COMESA serait une réalité de sortie de la crise sur le plan économique dans la mesure où, la RDC étant pays membre de cette organisation ratifie réellement les différents accords du COMESA en vue de jouir des avantages que procurerait la zone de libre-échange et l'union douanière de cette organisation sous régionale. Cette recherche de l'intégration, grâce à laquelle le thème et la démarche sont à nouveau à l'ordre du jour, reflète la conviction chez les décideurs des économies africaines que l'intégration est une condition essentielle du succès des efforts déployés en matière de développement (Bekolo, 2001 : p.81).

Cependant, les pays africains en général et la RDC en particulier rencontrent certains problèmes face au développement économique, notamment l'extraversion de leurs économies, l'appartenance à plusieurs organisations régionales et sous régionales, le manque des infrastructures de qualité répondant aux normes pour faciliter l'intégration régionale africaine présentant ainsi des enjeux et perspectives pour ceux pays d'une part et de la RDC, d'autre part (Nzuzi, 2023 : p.237). C'est pourquoi, le problème de l'intégration sous régionale constitue pour les Etats à ce jour, une donne d'actualité d'autant plus qu'aucun Etat ne peut s'auto-suffire, ni résoudre les différents problèmes qui se poseraient dans son pays seul, car l'intégration régionale et sous régionale répond à un principe selon lequel « l'Union fait la force » (Devise du royaume de Belgique). C'est ainsi, les Etats d'une sous-région ou d'une région sont conviés à conjuguer leurs efforts ensemble, afin d'affronter les défis divers que pose la mondialisation.

Ainsi donc, pour qu'il y ait une bonne intégration sous régionale, chaque pays membres du COMESA, la RDC comprise, est appelé à connaître la politique mise en place s'il est un mythe ou une réalité en vue de mieux analyser l'influence qu'engendrerait celle-ci sur leurs économies nationales. Raison pour laquelle, les pays membres doivent, primordialement, chercher à connaître le type de politique appliquée dans une organisation sous régionale le cas d'espèce du COMESA, pour arriver à ressortir l'apport de celle-ci, car elle peut avoir un impact majeur sur la réduction des coûts des transactions et le développement de l'économie nationale.

2. Problématique

A l'image de nombreux pays en développement, les Etats Africains se sont engagés dans la voie de l'intégration. Ce choix est justifié par les difficultés rencontrées dans leur développement. De ce fait, « l'étroitesse des marchés nationaux, la faiblesse des performances économiques, la forte dépendance économique et financière, les mutations de l'environnement économique, monétaire et commercial ont imposé l'union comme voie de solution (N'kodia, 1999 : p.11) ».

Cette option n'est pas nouvelle. Elle a été appliquée par plusieurs pays appartenant à des conditions différentes et présentant des situations

économiques contractées. L'intégration a ainsi acquis, au cours du temps, une dimension à la fois générale et circonstancielle. Le phénomène de régionalisation économique observé dans le monde lui a conféré un caractère commun ; « la prise en compte des spécificités propres à chaque Etat ou à chaque groupe de pays, dans ce vaste mouvement de régionalisation, a permis d'en préciser les motivations et les contours référentiels. La constitution d'ensembles économiques apporte une meilleure rentabilité économique grâce à un développement reposant sur des bases élargies, un allègement de la contrainte extérieure, une dépendance réduite et un pouvoir de négociation accru (N'kodia, Op.cit : p.12) ».

Selon Claire MAINGUY, la problématique de l'intégration est depuis longtemps présente dans la politique de coopération de l'Union Européenne vis-à-vis des pays africains (Mainguy, 1999 : p.2). Elle s'est manifestée par un appui à la gestion de biens publics régionaux : aide aux organismes de coopération régionale, développement des infrastructures (notamment à vocation régionale), appuis aux institutions. Avec l'accord de Cotonou, le projet d'intégration régionale prend une autre dimension.

L'Afrique figure pratiquement en bas du classement de la compétitivité économique mondiale, car la fragmentation de ses marchés bride son efficacité et freine sa croissance économique (Hyppolyte, 2018 : pp.1-51). Aujourd'hui, le Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe pourrait, non seulement améliorer l'efficacité des marchés et réduire les coûts de la conduite des affaires en permettant des économies d'échelle, mais aussi, elle pourrait faciliter les échanges et les investissements et redéfinir la composition et l'orientation des flux d'Investissement Direct Etranger vers l'Afrique.

Dans cette nouvelle réalité, la compétitivité est sans doute encore plus importante pour les pays émergents et en développement. L'impulsion donnée par le COMESA pour approfondir l'intégration économique et stimuler les échanges au sein de l'Afrique pourrait aussi atténuer les coûts entraînés par des chocs mondiaux. Un marché intérieur plus vaste et performant agit comme une assurance contre les soubresauts du commerce international liés à la volatilité mondiale ou à la contraction de la demande dans le monde.

En effet, de nombreux obstacles pèsent sur l'expansion des exportations africaines traditionnelles, et il est difficile de développer de nouvelles sources d'exportation face au faible niveau de développement de l'industrie et des services africains. L'intégration sous régionale se présente alors comme volet intermédiaire. Si elle est parfois préconisée, encore aujourd'hui, comme solution de rechange opposée au renforcement des liens avec le reste du monde, elle est perçue, de plus en plus, comme élément d'une stratégie multidimensionnelle et accélérée de décloisonnement aux plans à la fois régional et international.

Ainsi, l'intégration de la République Démocratique du Congo (RDC en sigle) au COMESA répond à des impératifs sociaux, culturels et politiques autant qu'économiques. Les aspirations sous régionales des hommes d'Etat, des intellectuels et des peuples africains, traduisent l'ambition de franchir les limites des Etats actuels. Elles consistent à refuser tout ce qui divise actuellement la sous-région, y compris le morcellement dû aux frontières politiques ; la multiplicité des barrières à la libre circulation des biens et des services, des personnes et des flux des capitaux, et les différences et contradictions observées dans les structures juridiques, les administrations publiques, et les systèmes d'éducation.

Dans cette réalité, l'intégration sous régionale via le COMESA s'avère comme un moyen de sortie de la crise sur plan économique pour les Etats membres de cette communauté en général et de la RDC en particulier, de bénéficier des opportunités de la mondialisation économique, politique et culturelle en cours et de faire face aux phénomènes de replis identitaires qui se développent dans différentes zones suite, en partie du moins, à l'accélération des dynamiques économiques, sociales et culturelles transnationales. D'après Renard BOURET, la zone de libre-échange est constituée de pays membres éliminant entre eux les droits de douanes ainsi que les restrictions quantitatives à l'importation, mais conservant chacun leur propre politique commerciale vis-à-vis des pays tiers. Ces zones sont mises en place via des accords de libre-échange (Bouret, 1989 : p.113). Dans ce contexte, le renforcement des processus de démocratisation des sociétés africaines s'avère indispensable dans la mesure où la gouvernance démocratique aux niveaux local, national, régional et sous régional constitue probablement le meilleur moyen d'articuler les quatre niveaux de régulation des sociétés et des processus qui les affectent.

Au regard de ce qui précède, la présente étude suscite la question primordiale suivante : l'intégration de la RDC au COMESA permettra-t-elle d'améliorer la compétitivité des économies des Etats membres de cette communauté ? De cette question principale découlent des questions spécifiques ci-après : Est-ce l'intégration de la RDC au COMESA peut-être un moyen de sortie de la crise sur le plan économique ? Cette intégration au COMESA serait-elle un mythe ou une réalité dans la sortie de la crise sur le plan économique ?

3. Hypothèses de l'étude

Nous présentons les hypothèses suivantes :

H1 : L'intégration de la République Démocratique du Congo au COMESA améliorerait la compétitivité des économies des Etats membres de cette communauté ;

H1 : L'intégration de la République Démocratique du Congo au COMESA serait un moyen de sortie de la crise sur le plan économique dans la mesure où, cette dernière parviendrait à ratifier ces accords ;

H2 : L'intégration de la République Démocratique du Congo au COMESA serait un mythe dans la mesure où, cette dernière étant membre du COMESA ne ratifie pas les accords et traités de celui-ci, par contre, cette sortie de la crise serait une réalité dans la mesure où, la RDC parviendrait à ratifier les différents accords et traités du COMESA tout en prenant part à la zone de libre-échange et de l'union douanière mise en place par celui-ci.

4. Objectifs scientifiques

L'objectif général que nous poursuivons dans cette étude est celui de connaître comment l'intégration de la RDC au COMESA serait un moyen de sortie de la crise économique. De manière spécifique, cette réflexion permet d'analyser non seulement les difficultés qui empêchent l'intégration de la RDC au COMESA, mais aussi les bénéfices de cette intégration au profit de la RDC dans l'amélioration de la compétitivité des économies des Etats membres de cette communauté et de connaître

si cette intégration de la RDC au COMESA serait un mythe ou une réalité dans la sortie de la crise sur le plan économique.

5. Approche

Cette étude ne saurait pas réaliser sans le concours des méthodes et techniques appropriées. Nous avons retenu la méthode analytique, laquelle nous a permis d'étudier, de manière détaillée, les différentes informations dans le but d'en tirer des évidences qui s'imposent ; ainsi que la méthode inductive, qui nous a permis d'étudier le cas particulier de la RDC et conclure sur l'ensemble des Etats membres du COMESA et la méthode déductive, qui nous a permis de partir des considérations d'ordre général, et suite à une série de déductions logiques, pour aboutir à des conclusions d'ordre particulier. En effet, ces méthodes ont été appuyées par la technique documentaire, laquelle nous a permis de consulter et d'exploiter des ouvrages et articles en relation avec notre sujet d'étude ainsi que la technique d'observation, qui nous a facilités d'avoir des informations précises sur certains faits soulevés par notre étude.

6. Développement articulé

6.1. L'intégration de la RDC au COMESA : moyen de sortie de la crise sur le plan économique

L'intégration est un concept technique pluridimensionnel et plurisectoriel. Elle revêt plusieurs dimensions, à savoir : économique, politique, sociale, culturelle, voire militaire (Kabamba, 2003 : p.25). Sur le plan économique, l'intégration est la création des ensembles économiques qui transcendent les économies nationales, ce qui suppose : l'harmonisation des plans et programmes de développement de différents Etats, la coordination des politiques dans le domaine de la production et la promotion des règles applicables à des secteurs déterminés (Kabengele, 2008 : p.15).

Le processus de l'intégration permet pour les Etats membres de la zone intégrée, une extension du marché permettant ainsi, d'atteindre un taux de croissance élevé à un coût moindre que si l'effet avait été entrepris par chaque Etat individuellement (Tenier, 2003 : p.9-10).

Outre cet avantage de l'élargissement du marché, il faut ensuite souligner que l'intégration permet un libre mouvement des biens et des services à l'intérieur de la zone, et, ce marché commun permet de surcroît l'accroissement de la spécialisation, par les avantages comparatifs impliquant une plus grande utilisation des ressources et l'accroissement des volumes des échanges (Diangitukwa, 2006 : p.37).

6.1.1. Sortie de la crise de la RDC sur le plan économique via son intégration au COMESA

La RDC est membre du COMESA et a signé le traité depuis 1994. Mais la participation de la RDC n'a pas été effective suite aux crises successives et guerres qui l'ont ravagé. Ces crises, guerres et agressions menées par le RWANDA et l'Ouganda aussi membre du COMESA et d'autres fractions rebelles armées qui déstabilisent l'est de la RDC, n'ont pas permis au pays de prendre tous les engagements en ce qui concerne l'intégration totale au COMESA. Le traité du COMESA visait aussi l'intégration automatique à la zone de libre-échange bien qu'elle fut lancée en 2000, période pendant laquelle la RDC était en guerre (Nzuzi, 2018-2019). La crise politique, les guerres civiles et l'agression qu'a connue la RDC ne lui permettent pas de jouir de son intégration au COMESA. La RDC bénéficie d'un moratoire pour se préparer à adhérer à la zone de libre-échange vu que la situation socio politique revient peu à peu à la normale, dossier auquel le gouvernement s'attèle.

Les études faites par le secrétaire général du COMESA ont évalué les effets de l'adhésion de la RDC dans la zone de libre-échange révèlent qu'il aura des effets négatifs, car la RDC ne dispose pas d'autonomie en termes des produits de première nécessité (Nzuzi, 2018-2019). Donc, la participation de la RDC dans la zone de libre-échange produira des effets négatifs et aussi positifs dans certains secteurs de l'économie de la RDC.

Le problème de l'union soulève plusieurs questions étant donné qu'une union suppose l'application par tous les Etats membres d'un tarif extérieur commun (TEC), et la libre circulation des biens entre les pays membres de l'union douanière sans aucun obstacle interne. Les recettes douanières sont perçues au point d'entrée de l'union douanière, pour être ensuite distribuées aux pays membres de façon équitable par les institutions chargées de l'administration de l'union douanière. Une fois dans l'union, aucun membre ne peut entretenir des accords d'échanges

préférentiels avec des pays tiers sans le consentement des autres Etats membres de l'union douanière. Un accord d'échange préférentiel entre un pays membre et un pays tiers, s'applique sur tout l'ensemble de l'union douanière.

Nous constatons que ces obligations ont leurs implications sur les Etats, car ceux-ci cèdent leurs autorités aux institutions chargées de l'administration douanière. Autrement dit, nous pouvons affirmer qu'en faisant des tels accords, l'Etat cède une partie de sa souveraineté au COMESA, ce qui n'est pas meilleur pour un Etat souverain. La question la plus importante que nous allons poser est celle de savoir ce que deviendront les pays non encore industrialisés, car les recettes perçues par la douane à l'importation et à l'exportation représentent une somme importante dans le budget de l'Etat. Aussi à l'exportation, le taux prévu pour les produits finis, la RDC en appliquant le tarif du COMESA qui prévoit le taux nul sur les biens d'équipement et sur les matières premières exemptées de paiement des droits de douane, causerait un manque à gagner à la douane congolaise. Sans oublier que dans le pays comme le nôtre, où le tissu industriel n'est que précaire, supprimer les mesures de protection comme stipule le COMESA, c'est sacrifier toute son économie.

Les avantages escomptés sur le plan économique seront d'avantage précisés. Car l'achèvement d'un marché commun, produirait un effet d'offre qui irait au finish soutenir la croissance économique, l'emploi et la stabilité des prix. La suppression définitive des barrières douanières (tarifaires et non tarifaires), la libéralisation des marchés publics et la libéralisation financière devaient engendrer ce qu'on a appelé un « effet d'offre ». Cet effet est double, et avec des dimensions quantitatives et qualitatives. D'une part, l'augmentation de la taille des marchés permet d'accélérer les économies d'échelles qui réduisent les coûts (diminution de coûts fixes unitaires suite au volume de production plus important) et qui, en même temps permettent des effets d'apprentissage ou d'expérience qui augmentent la productivité (meilleure maîtrise du processus de productivité et de l'organisation). D'autre part, l'intensification de la concurrence pousse les entreprises à accélérer leur modernisation en termes de gestion et en termes d'innovation et de progrès technique. Là encore, des gains de productivité doivent se

manifeste. La meilleure productivité doit ensuite se répercuter par une baisse des coûts.

6.2. Les problèmes de la RDC

Le COMESA a été créé dans le but de promouvoir le développement économique de la sous-région et de faciliter la circulation des biens, services et personnes. Le but primordial est de promouvoir et de renforcer une coopération harmonieuse et un développement équilibré et auto-entretenu dans tous les domaines de l'activité économique et sociale, en particulier dans les domaines des industries, des transports et des communications, du commerce, des douanes, d'accroître et de maintenir la stabilité économique, de renforcer les étroites relations pacifiques entre les Etats membres et de contribuer au progrès et au développement du continent africain, etc. Mais l'instabilité politique dans la sous-région, en général et en RDC, en particulier, et l'absence de volonté politique des Etats membres ont conduit à l'arrêt complet de l'ensemble des activités et programmes de coopération et d'intégration.

Par le traité instituant le COMESA, les hautes parties contractantes se sont engagées à respecter les principes du droit international qui régissent les relations entre les Etats, notamment les principes de souveraineté, d'égalité et d'indépendance de tous les Etats, de bon voisinage, de non-ingérence dans les affaires intérieures, de non recours à la force pour le règlement des différends et le respect de la prééminence du droit dans leurs rapports mutuels. Pourtant, la RDC a été confrontée à plusieurs fléaux l'empêchant de s'intégrer tant au niveau national que sous régional dont l'instabilité politique qui s'est manifestée par la récurrence des coups d'Etat et les assassinats. Ceux-ci sont principalement le fait des troupes rebelles qui ont constitué un facteur majeur de déstabilisation. Ils ont constitué un problème pour la RDC dans son intégration régionale au COMESA et garantir son développement socio-économique.

La RDC souffre aussi d'un manque de diversité de son économie. Ses performances économiques sont ainsi dépendantes des activités des secteurs vulnérables, et en général de la production d'une ou de quelques matières premières. Son économie est extravertie. Enfin, l'importance que représente les recettes douanières et ses contributions dans les recettes budgétaires de l'Etat constitue une contrainte totale pour la RDC dans son intégration sous régionale au COMESA. Pour pallier à ces

problèmes, la RDC doit beaucoup produire pour exporter et disposer d'une balance commerciale excédentaire. Elle compte plus sur les recettes douanières que sur celles issues de ses exportations qui sont insignifiantes.

6.3. L'intégration de la RDC au COMESA : Mythe ou réalité ?

6.3.1. Mythe ou réalité

La République Démocratique du Congo étant membre et signataire des plusieurs conventions, accords et traités régionaux et sous régionaux dont les uns(e)s souffrent de la mise en application et de la ratification du fait que la RDC ne dispose pas des infrastructures de qualités répondant aux normes et standards internationaux facilitant ainsi cette intégration. L'infrastructure conditionne pratiquement tous les aspects de l'intégration sous régionale et de l'interconnexion des économies d'une région. La compétitivité sur les marchés régionaux et sous régionaux est particulièrement tributaire de la disponibilité d'une infrastructure suffisante et efficace. Dans une région, le manque d'infrastructures de communication et de transport peut avoir des impacts très significatifs sur la formation des prix régionaux et nationaux, et par conséquent, jouer sur la compétitivité nationale, régionale ou sous régionale à l'échelle mondiale. En effet, l'impact de l'infrastructure transcende la distinction entre les éléments prix et hors prix de la compétitivité des exportations, mais l'on peut faire quelques généralisations.

Ainsi, l'observation de la situation générale de la République Démocratique du Congo, nous fait remarquer qu'il y a certaines causes majeures qui enfrennent la sortie de la crise sur le plan économique du pays dont cela pourraient engendrer des conséquences dans la politique douanière congolaise, nous citons notamment : l'instabilité politique chronique a ainsi tendance à devenir un fait constant, bloquant ainsi la sortie de la crise sur plan économique du pays ; son appartenance à plusieurs organisations régionales et sous régionales et internationales parfois concurrentes empêchant ainsi la sortie de la crise sur plan économique ; et la faiblesse du niveau de développement économique ;

La RDC est membre et signataire du traité du COMESA au regard des objectifs, fonctionnement et structure de ce dernier, mais on constate

que la RDC n'a signé ce traité que suivant les objectifs qu'envisage ladite organisation. C'est pourquoi, nous constatons que la RDC est retissant dans la mise en application de ce traité dont il pourrait avoir des effets néfastes dans sa politique douanière étant donné que son économie est extravertie.

Cependant, le comportement de la RDC dans son intégration sous-régionale au COMESA, nous fait savoir que cette dernière n'est pas encore dans le groupe de ceux pays qui ont supprimés toutes les barrières tarifaires et non tarifaires, car la perception des droits de douane à l'entrée et à la sortie de toute les marchandises qui franchissent le territoire national contribuent encore dans la mobilisation des recettes douanières de manière consistante dans les recettes budgétaires dont la politique douanière congolaise joue un rôle très cruciale.

Tous les manuels de géographie de l'Afrique situent la République Démocratique du Congo en Afrique Centrale. C'est avec raison qu'il ne pouvait pas être autrement, lorsque l'on sait que le territoire congolais est au centre du continent. Cette centralité de la RDC en Afrique lui permet parfois de participer comme Etat membre dans différentes organisations régionales et sous régionales. La position de la RDC sur cette carte médiane de l'Afrique, l'expose à être un Etat qui devait fédérer les autres tous autour d'elle et donner l'impulsion de sortie de la crise sur le plan économique suivant un cercle concentrique allant du centre aux extrémités du continent. Devant cet état de choses, nous pensons que la RDC devait se lancer dans la quête des opportunités pour se reconstituer en vue de refaire les armes de son leadership naturel tout en mettant en application les objectifs et missions que prônent le COMESA dont elle est membre signataire.

Eu égard de ce qui précède, nous notons certains facteurs qui constitue un frein dans l'intégration sous régionale de la RDC au COMESA, qui pourront engendrés de conséquences dans la politique douanière de la RDC, à savoir :

a. La faiblesse du niveau de développement économique

Cette faiblesse caractérisée par manque de la prise de décision dans la bonne marche du développement économique du pays apparaît ainsi,

comme un clivage évident bloque totalement l'intégration sous régionale de la RDC au COMESA qui n'est plus un mythe, mais plutôt une réalité.

b. Facteurs géographiques

La position charnière qu'occupe la RDC au cœur de l'Afrique n'est pas un mythe, mais plutôt une réalité, la permette d'appartenir à plusieurs organisations régionales et sous régionales dont les unes ont des influences directes dans son développement socio-économique.

c. Facteurs politiques

Il sied de rappeler, les fondements de la politique d'appartenance à diverses organisations régionales et sous régionales qui occupe une place importante dans le discours politique des autorités congolaises ; avant que cette volonté ne soit exprimée en terme juridique par des textes constitutionnels et légaux. Le facteur politique, vu notre état actuel d'un pays post-conflit, la quête d'une stabilité reste primordiale, l'intégration sous régionale au COMESA peut servir d'un moyen pour la RDC de profiter de la stabilité politique et du développement socio-économique qu'engendrerait son appartenance au COMESA (Nkebi, 2018-2019).

A cet effet, il apparaît, à notre humble avis, comme une opportunité que la RDC ne peut s'hasarder de manquer totalement dans son intégration sous régionale au COMESA lui servira d'un outil de base pour son retour diplomatique sur l'échiquier international, régional et sous régional, voire un tremplin pour elle, de pouvoir jouer le rôle que lui a attribué la nature. La tribune que lui offre l'intégration sous régionale au COMESA lui permettrait, à coup sûr, de faire entendre sa voix et de tisser et de raffermir, aux besoins, des liens forts avec les autres Etats voisins ou lointains qui empêcheraient les vellétés de potentiels agresseurs et, vont la soustraire d'innombrables vulnérabilités et convoitises auxquelles elle est exposée. De même, la croissance économique et la stabilité des pays partenaires influeraient positivement sur la stabilité politique et la sécurité tout en augmentant ainsi l'attrait du pays et de la région pour d'autres partenaires, qu'ils soient du Nord ou du Sud. Ainsi, quand bien même ceci apparaît aussi comme une opportunité pour les uns d'imposer leur diktat en consolidant leur position de leader dominant.

d. Facteur Socio-Culturel

Au plan socio-culturel, l'intégration sous régionale au COMESA constitue un enjeu, si pas capital, mais aussi important pour la RDC par le fait qu'étant donné que la RDC est le pays le plus vaste en termes de nombre d'habitants et de superficie parmi les différents pays membres du COMESA ; par conséquent, potentiellement une puissance culturelle aussi forte. Cette intégration sous régionale au COMESA lui offrirait une opportunité d'exporter sa culture à travers notamment sa musique, le sport et autres, si elle ne veut pas qu'elle soit envahie par l'extérieur. Pour que le capital humain congolais ne subisse pas l'extérieur, il faut qu'il soit formé, profiter même de la connaissance nouvelle et des technologies avancées qu'apportent d'autres Etats.

L'intégration sous régionale de la RDC au COMESA, lui permettrait de faire valoir sa culture et l'ingéniosité de son élite, et de profiter de niveau plus ou moins élevé d'organisation et d'expérience des Etats membres signataires et ratificateurs de ces derniers voire de bon climat des affaires privées pour s'en servir de modèle. La RDC peut se servir de la maturité qu'ont faite preuve les Etats de cet ensemble pour se lancer sur l'échiquier international, régional et sous régional. A notre humble avis, l'intégration sous régionale de la RDC au COMESA, peut être profitable à cette dernière si seulement, la RDC prend des dispositions de garde pour bien jouer le jeu à sa guise d'abord et pour les pays membres desdits organisation sous régionale ensuite, aux risques d'être qu'un acteur passif et simple figurant subissant les enjeux de son intégration sous régionale au COMESA dans sa politique douanière avec tous ses méfaits.

e. Facteur économique

Qu'à cela ne tienne, la RDC a de multiples potentialités à faire valoir au sein du vaste marché que lui offre l'intégration sous régionale au COMESA, notamment pour ses potentielles énergétiques, en eau douce, forêts et terres arables et ressources naturelles dont elle dispose, afin de combler le déficit ou les handicaps qu'entraîneraient d'autres secteurs (en l'occurrence celui de la production des biens de consommation de premières nécessité ou biens de consommation courante: disons l'industries manufacturières) qui ne tiendront pas le coup et pécheraient

par manque de qualité et de compétitivité face à la concurrence occasionnée par la ratification totale des accords et traités du COMESA.

Globalement et logiquement, il en résulterait deux conséquences, d'une part, la libéralisation du commerce via l'intégration sous régionale au COMESA va créer un marché plus important, qui augmentera les possibilités de commerce, de la croissance économique ainsi que la création d'emplois, et sur les affaires, le secteur privé et autres parties prenantes, il y aura augmentation des productions intérieures, l'accroissement des opportunités commerciales, l'accroissance de l'investissement direct étranger et des coentreprises ; la création des chaînes de valeur sous régionales, elle fera baisser les prix, permettant ainsi aux ménages de tirer le meilleur parti de leur budget et les entreprises pourront également se procurer des intrants à moindre coût sur place et accroître la compétitivité sur les marchés mondiaux; et d'autre part, il en résulterait des conséquences négatives dans le cadre macro-économique, car cet afflux du marché local par des produits et services importés occasionnerait une fuite des devises vers l'étrangers et réduirait l'assiette fiscale avec le risque de mettre en péril les industries nationales naissantes obligées d'entrer en compétition (concurrence) avec des produits importés.

Sur ce, pour arriver à une bonne intégration sous régionale, il faut d'abord que sur le plan interne de la RDC qu'il y ait une bonne politique douanière, commerciale et d'investissement ainsi qu'économique entre différentes couches pour mieux favoriser l'émergence nationale. Le pays doit avoir une économie stable et une monnaie unique et puissante à parité fixe ou convertible, un niveau de vie équitable et équilibré entre population, un PNB acceptable (Chautard, 2004 : p.35).

Au vu des analyses et études ci-haut, nous proposons ceux qui suivent :

L'intégration sous régionale de la RDC au COMESA doit prioriser le commerce intra- membre avant d'aller vers les partenaires extra-membre ;

- Pour éviter que les inégalités et les différences de niveau économique soient à la base de disfonctionnement et de la dysharmonie. Des

- conditions doivent être imposée afin que des efforts soient fournis par les Etats membres et ceux qui voudraient adhérer ou ratifié ;
- Après avoir résolu les problèmes liés aux inégalités économiques, il faut arriver à la mise sur pied d'une bonne intégration sous régionale, c'est indispensable pour consolider la bonne marche du développement socio-économique et offrir beaucoup plus d'avantages aux Etats intégrés.
 - Les Etats réunis doivent appliquer la politique économique commune vis-à-vis des tiers et, avoir la volonté de respecter les devoirs et les obligations de l'intégration sous régionale au COMESA. (pacte sunt servanda) la facilitation du commerce ainsi que des règles et des procédures administratives mieux harmonisées permettraient de rendre cette intégration sous régionale plus attractive commercialement parlant, ce qui donnerait lieu à des partenariats plus diversifiés, notamment entre des partenaires du Nord et du Sud ;
 - Les Etats membres doivent assurer la mobilité des personnes, des capitaux, des biens, des services, etc. librement dans leurs territoires.

7. Conclusion

Cette étude qui a porté sur : l'intégration de la RDC dans une organisation sous régionale comme moyen de sortie de la crise économique et avons traité le cas échéant du COMESA. Nous avons vu que l'intégration de la RDC au COMESA constitue un moyen de sortie de la crise sur le plan économique dans la mesure où, la RDC parvient à ratifier les accords du COMESA en vue d'espérer une sortie de la crise sur le plan économique efficace et effective qui puisse se faire. Par ailleurs, cette intégration de la RDC au COMESA est un mythe dans la mesure où, la RDC étant membre du COMESA ne ratifie pas les accords et traités du COMESA, par contre, cette sortie de la crise sera une réalité dans la mesure où, la RDC parviendra à ratifier les différents accords et traités du COMESA tout en prenant part à la zone de libre-échange et de l'union douanière mise en place par le COMESA.

Ainsi, nous suggérons au Gouvernement congolais ainsi qu'aux différents pays membres du COMESA à se conformer aux principes et règles édictés par le COMESA, dans le but de bénéficier des avantages de la facilitation, la simplification et l'harmonisation des procédures dans

les échanges commerciaux entre différents pays membres de cette organisation sous régionale afin que cette intégration sous régionale favorise la sortie de crise sur le plan économique et que cette sortie de crise sur le plan économique ne soit pas un mythe mais plutôt une réalité pour tous les Etats membres du COMESA en général et la RDC en particulier. Ces Etats membres de cette organisation sous régionale en général et la RDC en particulier doivent élaborer un programme intégré de coopération visant le développement des sciences et technologies appliquées dans les domaines de l'agriculture, de la santé, des industries, de l'énergie, des matériaux et minerais locaux, de l'environnement, de la science du sol, des océans, du transport et des communications, car la RDC dispose beaucoup d'écosystèmes protégés au niveau mondial, et qui doivent normalement constituer notre capital potentiel. Le Gouvernement de la RDC devrait développer son industrie et son économie ainsi que les infrastructures de transport afin de rendre son économie compétitive en vue d'une meilleure intégration sous régionale au COMESA.

Références bibliographiques

Bibliographie

Bekolo E. (2001). *L'intégration régionale en Afrique : caractéristiques, contraintes et perspectives*, Paris, 81p.

<https://www.cairn.info/publications-de-Bruno-Békolo-Ebé-12070.htm>

Bouret R. (1989). *Relations économiques internationales*, édition. Dunod, Paris, 113p.

<https://www.eyrolles.com/Entreprise/Livre/rerelations-economiques-internationales-9782765078197/>

<https://www.amazon.fr/Relations-économiques-internationales-Renaud-Bouret/dp/276507819X>

<https://www.cheneliere.ca/fr/rerelations-economiques-internationales-6supesup-eition-11173.html>

Chautard S. (2004). *L'indispensable de la géopolitique : principe*, édition. Studyrama, Paris, 35p.

<https://www.eyrolles.com/Entreprise/Livre/l'indispensable-de-la-geopolitique-9782844728234/>

<https://librairie.studyrama.com/produit/1095/9782759008254/>l'indispensable-de-la-geopolitique

Claire M., Jean-Jaques G. (1999). *L'intégration régionale : un thème phare de la politique de coopération européenne*, GEMDEV, Karthala, 2p.

<https://hubrural.org/IMG/pdf/mainguy.pdf>

Diangitukwa F. (2006). *Géopolitique, intégration régionale et mondialisation : plaidoyer pour la création d'une communauté économique des pays côtiers de l'Afrique Centrale*, édition. L'Harmattan, Paris, 37p.

<https://www.editions-harmattan.fr/livre-geopolitique-integration-regionale-et-mondialisation-plaidoyer-pour-la-creation-d-une-communauté-economique-des-pays-cotiers-de-l-afrique-centrale-fweley-diangitukuwa-9782296006928-21509.html>

<https://www.amazon.fr/Géopolitique-intégration-régionale-mondialisationDiangitukwa-ebook/dp/B005SBSS46>

Hugon P. (1992). *Marginalisation et intégration ou auto-exclusion*, forum de DELPHES, édition Karthala, Paris, 331p.

<https://books.openedition.org/puam/384?lang=fr>

Hyppolyte F. (2018). *L'intégration économique pourrait faire du continent un acteur à l'échelle mondiale : Une Afrique compétitive*, Décembre, 1-51pp.

<https://www.jeuneafrika.com/109257/économie-entreprises/l'intégration-économique-pourrait-faire-du-continent-un-acteur-à-l'échelle-mondiale-une-afrique-compétitive/hippolyte-fofack/>

Kabamba G. (2003). *La Communauté économique africaine du XXI^{ème} siècle, mythe ou réalité ?* édition. MES, Kinshasa, 25p.

<https://www.memoireonline.com/04/13/7145/3-La-problématique-de-l'intégration-de-l'Afrique-face-à-la-multiplicité-des-organisations-sous-r6.html>

Kabengele G. (2008). *Problème d'intégration économique*, édition, CAP, Kinshasa, 15p.

<https://www.memoireonline.com/02/12/5287/m-le-rl-de-l'intégration-régionale-dans-le-développement-d'un-Etat-Cas-de-la-Communauté-33.html>

N'kodia C. (1999). *L'Intégration économique : les enjeux pour l'Afrique Centrales*, édition collection logiques économiques, l'harmattan, Paris, 11-12p.

<https://www.editions-harmattan.fr/livre-l'intégration-économique-les-enjeux-pour-l'Afrique-centrale-Claude-N'kodia-9782738485861-7773.html>

<https://www.eyrolles.com/Entreprise/Livre/l'integration-economique-les-enjeux-pour-lafrique-centrale-9782738485861/>

Nkebi R. (2018-2019). *Impact de la politique douanière dans l'intégration de la RDC dans une organisation régionale : Enjeux et Perspectives*, Cas du COMESA, Mémoire inédit, ISC/Matadi.

<https://congomemoire.net/content/impact-de-la-politique-douaniere-dans-lintegration-de-la-Republique-Democratique-du-Congo-dans-une-organisation-regionale-enjeux-et-perspectives-cas-du-COMESA-4042>

Ntuaremba O. (1999). *Le Développement endogène : Données pour une nouvelle orientation théorique*, édition. Africaine, Kinshasa, 10p.

<https://www.memoireonline.com/01/12/5108/m-Organismes-internationaux-face-au-defi-de-developpement-socio-economique-de-la-Republique-Democ33.html>

Nzuzi G. (2018-2019). *Appréciation du niveau d'intégration de la République Démocratique du Congo dans le Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe*, Mémoire inédit, ISC/Matadi

<https://congomemoire.net/content/appreciation-du-niveau-dintegration-de-la-Republique-Democratique-du-Congo-dans-le-marche-commun-de-lafrique-orientale-et-australe-3946>

Nzuzi G. (2023). *Problématique de l'intégration régionale africaine facteur du développement économique de la RDC : Analyse sur les Enjeux et Perspectives*, Editions Universitaires Européennes, Paris, ISBN : 978-620-6-68926-3, 11p.

<https://my.editions-ue.com/catalog/details/store/de/book/978-620-6-68926-/problematique-de-lintegration-regionale-africaine?locale=fr>

<https://www.laboutiqueafricavivre.com/livres-specialises/249097-problematique-de-lintegration-regionale-africaine-9786206689263.html>

<https://lesekistl.buchkatalog.at/problematique-de-lintegration-regionale-africaine-9786206689263.html>

Nzuzi G. (2023). *Problématique de l'intégration régionale africaine facteur du développement économique de la RDC : Enjeux et Perspectives*, Collection Recherches et Regards d'Afrique, Volume 2 N°3/Février 2023, ISBN :978-2-493659-03-3, 235-253p.

<https://congomemoire.net/content/problematique-de-lintegration-regionale-facteur-du-developpement-economique-de-la-rdc-enjeux-et-perspectives-4017>

<https://www.revues.acaref.net/wp-content/uploads/sites/3/2023/02/Giscard-Aser-NZUZI-DIALAKANA.pdf>.

Ochozias G. (2013). *Cinquante ans d'intégration régionale en Afrique : un bilan global*, Paris, 47p.

<https://www.researchgate.net/publication/322118657-Cinquante-ans-d'intégration-régionale-en-Afrique-un-bilan-global>

[https://www.semanticscholar.org/paper/Cinquante-ans-d'intégration-régionale-en-Afrique-%3A-](https://www.semanticscholar.org/paper/Cinquante-ans-d'intégration-régionale-en-Afrique-%3A-Gbaguidi/6901fcd83a68e5e078e6540473396aebcf745e33)

[Gbaguidi/6901fcd83a68e5e078e6540473396aebcf745e33](https://www.semanticscholar.org/paper/Cinquante-ans-d'intégration-régionale-en-Afrique-%3A-Gbaguidi/6901fcd83a68e5e078e6540473396aebcf745e33)

Tenier D. (2003). *Intégration régionale et mondialisation : documentation française*, n°70-71, Paris, 9-10p.

<https://journals.openedition.org/plc/838>

<https://doi.org/10.4000/plc.838>